

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH2201 Didactique de l'histoire			
Ancien Code	PERH2B21DDHIS	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB2210		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Fabiienne PEERS (peersf@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thierry CUVELIER (cuveliert@helha.be) HELHa Loverval Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise l'approfondissement par l'étudiant des contenus disciplinaires et didactiques nécessaires à la construction de séquences d'enseignement de l'histoire de la 1re à la 3e secondaire du tronc commun.

Elle porte sur l'identification des contenus à enseigner ainsi que sur la maîtrise des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

De cette manière, cette UE vise l'acquisition par les futurs enseignants d'un « niveau de maîtrise des concepts et des compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques, chacun pour le niveau d'enseignement et les disciplines auxquels il se prépare, des compétences visées par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Ils développent les capacités permettant de s'adapter à une évolution de ces référentiels» (art.5 §2 du décret RFIE).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

3.3.1 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

- 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de :

- Appliquer les bases de la démarche en histoire et sa transposition didactique sur des objets d'étude en lien avec le Tronc commun.
- Faire preuve de sa maîtrise des contenus disciplinaires en lien avec le Tronc commun pour le niveau secondaire.
De faire preuve de sa maîtrise du vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité.
- Transposer les contenus et méthodes d'enseignement développés durant l'unité à de nouvelles situations à vivre en classe du secondaire.
- Concevoir des situations d'apprentissage permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire en histoire indispensables à l'exercice des compétences à destination d'élèves du Tronc commun.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH2B21DDHISA Didactique de l'histoire

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH2B21DDHISA Didactique de l'histoire

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

UE disciplinaire donc évaluation intégrée de fait et un seul résultat.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'histoire			
Ancien Code	13_PERH2B21DDHISA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB2211		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise l'approfondissement par l'étudiant(e) des fondements disciplinaires et didactiques nécessaires à l'enseignement de l'histoire dans le Tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- D'appliquer les bases de la démarche historienne et de la transposition didactique sur des objets d'étude prévus dans le Tronc commun.
- De faire preuve de sa maîtrise des contenus disciplinaires prévus dans le Tronc commun pour le niveau secondaire.
- De faire preuve de sa maîtrise du vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité.
- De transposer les contenus et méthodes d'enseignement développés durant l'unité à de nouvelles situations à vivre en classe du secondaire en tenant compte du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Sur base des grandes thématiques du référentiel du tronc commun en FHGES (démocratie, rapports religion-Etat, mondialisation), l'étudiant s'initie à la démarche historienne au service des apprentissages visés.

Un module de 15 heures est commun avec l'UE3202. Ce module est partie intégrante du cours.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de périodes en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés. Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre des notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Exposés magistraux - approche interactive - travaux de groupe - travail en autonomie - intervention possible de personnes ressources - selon les opportunités, visites culturelles et/ou de terrain (exposition, musée...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

Une séance de questions-réponses sera organisée en fin de quadrimestre afin d'aider l'étudiant(e) à préparer

l'examen.

La réussite passe également par une présence active aux cours.

Sources et références

- Jadoule, J.-L. (2015). *Faire apprendre l'histoire*. Erasme.
- Les programmes d'enseignement : Formation historique, FHG, FHGES et Référentiel FHGES du Pacte pour un enseignement d'excellence...
- Les ouvrages historiques et monographies disponibles à la bibliothèque de la HELHa en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de l'histoire tels que Racines du futur, Construire l'histoire, l'Atlas historique Hayt... (liste non exhaustive).
- Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, liens utiles ...) mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

à la disposition des étudiants sur la plateforme ConnectED (diaporamas, articles scientifiques, notes diverses, références bibliographiques, vidéos, consignes...).

Les notes de cours personnelles restent un support indispensable à l'apprentissage.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE est constituée d'un examen écrit portant sur les contenus abordés lors des cours (en présentiel et des activités en autonomie), y compris le module de 15 heures commun avec l'UE 3202.

Dans le cadre de ce module commun avec l'UE3202, les étudiants doivent réaliser un travail (de groupe) sur lequel ils seront interrogés lors de l'examen écrit.

La cote de ce travail de groupe n'est pas reportée si l'examen doit être représenté au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10				
Période d'évaluation	Exe	90			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Pour les travaux à réaliser dans le cadre de cette UE, l'usage de l'intelligence artificielle telle que ChatGPT doit respecter la charte de l'école à ce propos, sauf indications d'un des intervenants.

Dans les travaux et examens, tout plagiat avéré sera sanctionné par la mention "Fraude, FR" et pourra faire l'objet d'une mention dans le dossier disciplinaire de l'étudiant.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et le responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

